



## Lettre de l'équipe municipale n° 28



### **Séance du vendredi 13 janvier 2017 à 20h**

Absents excusés : Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Michaël SAHRIDJ et Johan AUBANEL.  
Procurations : Alain CHAPOT à Richard TRUCHET, Jacques VERNE à Alexis BADOIL.



### **INTERVENTION DE M. ERIC SOUVY (SYDER) – CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE**

Mr Eric SOUVY, Conseiller en énergie partagé au syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER), a présenté le programme pour maîtriser l'énergie des communes et réduire les consommations et dépenses énergétiques.

Cette proposition se fait en 3 phases et sur 3 années consécutives :

#### Établir un bilan énergétique

La première mission du conseiller est d'effectuer l'inventaire de notre patrimoine et la collecte de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique sur les 3 dernières années

#### Passer à l'action

L'analyse des consommations énergétiques relevées et leur suivi continu permettent au conseiller de détecter les éventuelles dérives. Cela permet d'engager des mesures ne nécessitant pas ou peu de dépenses (consommation d'eau, éclairage public, isolation des bâtiments....)

#### Réaliser un bilan final

Le Conseiller en Énergie Partagé établit un bilan final et peut fixer des orientations essentielles. À ce titre, il accompagne notre stratégie à long terme et nous permet de faire des choix judicieux pour l'avenir de notre commune. En rénovation comme en neuf, le conseiller intervient dans les phases de préparation et de réalisation de nos projets.

En conclusion, cette démarche, dont le coût est largement compensé par les économies réalisées, est intéressante. Une convention doit être signée avec le SYDER pour une durée de 4 ans.

L'équipe municipale adopte à l'unanimité la mise en place de ce dispositif.



## **PROJET DE NUMEROTATION NOUVELLE DES RUES ET MAISONS**

Le conseil accepte la proposition du Maire pour engager la procédure en vue d'une nouvelle numérotation métrique des rues et maisons.

La commission voirie travaillera sur cette opération de métrage afin que chaque habitant de la commune dispose d'un numéro attribué à son domicile ; cela va entraîner la modification ou la création de numéros et de noms de rues.

Cette action répond à une demande évolutive de la vie de notre village mais aussi et surtout, à un intérêt pour la sécurité de tous (interventions des pompiers notamment). Une convention avec La Poste ou une autre société sera signée après une consultation à lancer.



## **LE POINT SUR LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES**

Dans le cadre de l'installation de 60m<sup>2</sup> des panneaux photovoltaïques sur le toit de la médiathèque, le contrôle de l'installation sera vérifié par le SYDER et le Consuel afin que le branchement soit fait rapidement.

La 2<sup>ème</sup> phase va débuter avec 60 m<sup>2</sup> de nouveaux panneaux qui seront installés sur la toiture de la mairie entre mi-février et mi-mai.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Communauté de communes**

La nouvelle intercommunalité des Monts du Lyonnais est « née » le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Fin décembre, le préfet a annoncé que le SIMOLY était dissous et que le SCOT perdurerait encore quelques mois.

Information post-réunion : l'élection du président de cette nouvelle intercommunalité a eu lieu le lundi 16 janvier : M. Régis CHAMBE, Maire de Saint-Martin-en-Haut) a été élu au 1<sup>er</sup> tour du scrutin ; il sera entouré de 10 vice-présidents.

Lors de cette 1<sup>ère</sup> réunion, des conventions d'entente ont été signées concernant des services assurés jusqu'à présent par le SIMOLY sur l'ensemble du territoire SIMOLY (ramassage des ordures ménagères) et gérés à présent par la C.C.M.D.L.

Les communes de la Loire continuent à bénéficier de ces services.

### **Assainissement**

L'assainissement devrait rester compétence des communes jusqu'à fin 2018 avant de devenir compétence intercommunautaire en 2019.

### **Cantine**

Suite à un arrêt maladie programmé, l'association de la cantine scolaire achètera à un prestataire les repas des enfants pour 9 jours au début du mois de février. L'organisation se trouvant donc modifiée, nous demandons également des parents volontaires pour la surveillance cantine. Merci de vous faire connaître en mairie ou auprès de M. Mathieu ZACHARIE.

### Brigades vertes

Une équipe travaille actuellement pour la coupe et le broyage des roseaux de la station d'épuration (avec le broyeur intercommunal mis à disposition).

### Skateurs

Une rencontre avec les skateurs a eu lieu ; afin de préserver le nouveau sol de la salle des sports, il a été décidé qu'ils ne l'utiliseront plus l'hiver ; une réflexion est en cours pour l'achat de petits éléments facilement maniables à la main pour une utilisation occasionnelle sous la halle ; ils se proposent également de pratiquer le skate-line (bande tendue pour faire de l'équilibre).

### Olympique Saint Genois

Nous avons reçu un courrier de remerciements de l'association O.S.G. concernant la rénovation de la salle de sports qui donne entière satisfaction à l'équipe technique, aux gymnastes et aux parents.

### Amendes de police

Nous allons lancer la consultation auprès de deux entreprises pour les travaux de mise en sécurité à l'entrée du village : pose d'une bordure et mise en place d'un merlon franchissable.

### Ecole

Les élèves du cycle 3 avec l'aide des chasseurs s'occuperont de la plantation de la haie, entre le parking du skatepark et le coin camping-car, le 8 février.

Nous avons la possibilité d'obtenir, puisque notre commune se trouve dans un « territoire à énergie positive pour la croissance verte » une subvention de 500 € en signant une convention avec l'Etat pour un « coin nature ». La commune pourra ainsi acheter diverses fournitures (nichoir à oiseau, bac jardinier, petits outils ...) pour une action engagée par Mme Isabelle SEON, enseignante, et sa classe du cycle 2.

### Autorisations de sortie du territoire

Cette autorisation redevient obligatoire à compter du 15 janvier pour les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale. En revanche, il n'y a pas besoin de se déplacer : l'autorisation prend la forme d'un formulaire accessible sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

### ENEDIS

Une surveillance des lignes électriques moyenne tension va avoir lieu entre la mi-janvier et la fin février avec un hélicoptère qui survolera le réseau.

### Carrefour de l'isle

Le compromis de vente de la maison GONZALES a été signé le 21 décembre 2016 et la vente est prévue pour février.

### Méthaniseur

Une enquête publique a été lancée sur les communes de Pomeys, Saint-Denis-sur-Coise et Châtelus pour la construction d'un méthaniseur avec injection de biométhane dans le réseau gaz ; celui-ci pourrait produire l'équivalent énergétique de 1 000 maisons individuelles.



## CALENDRIER DES REUNIONS DU CONSEIL ET AUTRES DATES A NOTER

Les prochaines réunions du conseil municipal auxquelles nous vous invitons à venir nombreux sont prévues aux dates suivantes:

Les vendredis 17 février, 7 avril, 5 mai, 9 juin, 21 juillet, 8 septembre 2017.

Le dimanche 19 mars, la cérémonie du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu cette année à Saint-Genis-l'Argentière ; plus de précisions seront données dans la prochaine lettre.

L'élection du Président de la République aura lieu dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour et dimanche 7 mai 2017 pour le second tour.

Les élections législatives sont organisées les dimanche 11 juin 2017 pour le premier tour et dimanche 18 juin 2017 pour le second tour.

Rappel : il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur pour pouvoir voter.

De nouvelles cartes d'électeurs vont être établies pour toutes les personnes aujourd'hui inscrites sur la liste électorale de la commune (distribution à domicile courant 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars).



### PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 17 février 2017 à 20h en mairie.



*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

**Mairie** Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30  
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

**Médiathèque** Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56  
Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Rencontre intergénérationnelle

Lecture samedi 11 février 2017 salle annexe cantine de 10h à 11h  
Ouvert à tous, pour un moment convivial à partager.

Présence également de M. BOIS qui propose du soutien élémentaire aux enfants, avec la présence souhaitable de leurs parents.



#### Classe en 7

Prochaine réunion : vendredi 27 janvier à 20h salle annexe cantine.



Vous voulez prendre du temps pour vous?  
Vous avez envie de mieux vous connaître, de découvrir de nouvelles facettes de vous?  
Vous souhaitez apprendre à exprimer pleinement qui vous êtes?  
Vous voulez explorer et développer votre créativité?  
**Ces ateliers sont pour vous!**

Je vous propose d'aller à la rencontre de ce qui vous habite (émotions, sentiments, ressentis, projets, peurs, tensions, envies...) et de permettre à ces parties de vous d'exister, de les apprivoiser, de leur donner une forme, une couleur, un son, un geste... bref, de leur faire une place.

A travers ces ateliers d'expression, je vous invite à contacter de nouvelles facettes de vous-même et à les laisser parler, à explorer et développer votre créativité.

### Calendrier 2017

**Samedi 21 Janvier 2017**

Un samedi pour une année 2017 réussie!

**Samedi 18 Février 2017**

Accueillir ses émotions.

**Samedi 4 Mars 2017**

Méditation en mouvement et mandalas.

**Samedi 1 Avril 2017**

Cercle de femmes: S'ouvrir au printemps.

**Samedi 13 Mai 2017**

La rencontre avec soi, la rencontre avec l'autre.

**Samedi 17 juin 2017**

Cercle de femmes : Fêter l'été.

Où: Salle à l'entrée du village, Saint Genis l'Argentièrre

Horaires: 10h-17h

Tarifs: 65€ l'atelier

Ces ateliers sont à la fois complémentaires et indépendants les uns des autres.

**Retrouvez le programme détaillé des ateliers sur  
[www.nectarin-bienetre.com](http://www.nectarin-bienetre.com)**

**Renseignements et inscription:**

Cécile Yvrel : 09 70 75 28 04

[contact@nectarin-bienetre.com](mailto:contact@nectarin-bienetre.com)

**Nectar'In Bien-Etre**

Cécile Yvrel

104 rue Chanoine Pavaiiler

69590 St Symphorien Sur Coise

[www.nectarin-bienetre.com](http://www.nectarin-bienetre.com)

